

Sujet : Modification SCOT Pays de Saverne, Plaine et Plateau - réponse chrono n°90

De : "GRAN Michael (SNCF RESEAU / SIEGE SNCF RESEAU / DT GE - POLE ENVIRO & DD)"

<michael.gran@reseau.sncf.fr>

Date : 08/09/2025, 11:06

Pour : "contact@paysdesaverne.fr" <contact@paysdesaverne.fr>

Copie à : "DREVET Alexia (SNCF RESEAU / SIEGE SNCF RESEAU / DT GRAND EST)"

<alexia.drevet@reseau.sncf.fr>, "CROUVEZIER Valerie (SNCF RESEAU / SIEGE SNCF RESEAU / DT GE - POLE ENVIRO & DD)" <valerie.crouvezier@reseau.sncf.fr>

Bonjour,

Après consultation des éléments portant sur la modification n°1 du SCOT du Pays de Saverne, Plain et Plateau, nous n'avons pas de remarques particulières à formuler au niveau de SNCF Réseau.

L'avis de SNCF Réseau et donc considéré comme étant favorable.

Je vous remercie et vous souhaite une agréable journée.

Bien cordialement,

Michaël GRAN

Responsable Environnement et procédures administratives

Pôle Environnement et Développement Durable

SNCF Réseau

Direction Territoriale Grand Est

15 rue des Francs-Bourgeois

67000 Strasbourg

michael.gran@reseau.sncf.fr

06 37 27 92 23

Interne SNCF Réseau

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, la SNCF ne peut être tenue responsable des altérations qui pourraient se produire sur son contenu. Toute publication, utilisation, reproduction, ou diffusion, même partielle, non autorisée préalablement par la SNCF, est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur et de le détruire.

This message and any attachments are intended solely for the addressees and are confidential. SNCF may not be held responsible for their contents whose accuracy and completeness cannot be guaranteed over the Internet. Unauthorized use, disclosure, distribution, copying, or any part thereof is strictly prohibited. If you are not the intended recipient of this message, please notify the sender immediately and delete it.